

Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 114 Physiopathologie et travaux pratiques de biologie			
Code	PABM1B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Louise-Marie VINCENT (louise-marie.vincent@helha.be) Jenny POUYEZ (jenny.pouyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE BM114 Physiopathologie et travaux pratiques de Biologie intègre les connaissances acquises dans l'UE BM 104 cyto-histologie et UE BM 105 TP biologie (la cellule et les tissus, la pratique du microscope optique) pour étudier les niveaux supérieurs d'organisation du vivant, à savoir les tissus, les organes, les systèmes et leur fonctionnement (ainsi que des dysfonctionnements causant des pathologies).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique**
 - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant

- définit le vocabulaire spécifique de la physiologie, pathologie et histologie humaine
- utilise correctement les termes spécifiques de la physiologie, pathologie et histologie humaine
- décrit, avec précision, les systèmes du corps humain, leurs constituants organiques et histologiques grâce aux connaissances théoriques
- explique, avec précision, le fonctionnement des systèmes, ainsi que leurs constituants, d'un point de vue physiologique, pathologique et histologique, grâce aux connaissances théoriques
- utilise les techniques particulières d'un laboratoire de biologie (microscopie optique)
- identifie avec précision, un tissu en intégrant les connaissances théoriques
- localise, avec précision, un tissu en intégrant les connaissances théoriques
- connaît les principales étapes (dans l'ordre) pour réaliser une coupe histologique à partir d'un fragment d'organe. Il connaît le rôle de chaque étape dans ce processus.
- localise, sur un schéma anatomique, les organes appartenant aux différents systèmes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B14 · 114 Physiopathologie et travaux pratiques de biologie 48h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Physiopathologie	30 h
Travaux pratiques de biologie 2	18 h

Contenu

Les systèmes étudiés sont

- le système tégumentaire
- le système lymphatique
- le système cardiovasculaire
- le système respiratoire
- le système digestif
- le système urinaire
- le système endocrinien
- le système reproducteur
- le système nerveux sera étudié de manière sous-jacente, notamment dans son implication dans la régulation des autres systèmes.
- Pour chaque système, des dysfonctionnements affectant ce système, et qui conduisent à divers états pathologiques, seront détaillés.
- pour chaque système, une attention particulière sera portée sur les caractéristiques histologiques spécifiques des organes de chaque système.
- Une attention sera également portée sur les techniques permettant la réalisation de coupes histologiques colorées (colorations de routine et spéciale) à partir de fragments d'organe.
- au laboratoire, une étude approfondie des différentes familles de tissus (épithéliums, tissus conjonctifs et musculaires) sera réalisée.

Démarches d'apprentissage

au cours théorique : cours magistral richement illustré

au laboratoire: étude approfondie des différentes familles de tissus primaires (épithéliums, conjonctifs et musculaires) grâce aux observations microscopiques et à l'utilisation de sites internet d'apprentissage de l'histologie

Dispositifs d'aide à la réussite

interrogations

- physiopathologie : interrogation dispensatoire (matière définie au cours) : dispense accordée pour une réussite à MIN 14/20
- tp biologie : interrogations régulières durant les séances.

Exercices en ligne

Ouvrages de référence

Marieb, biologie humaine, principes d'anatomie et physiologie humaine, 8ème édition, 2008, Pearson Education,
Young, O'Dowd, Woodford, Atlas d'histologie fonctionnelle de Wheater, 2015, de boeck supérieur
Kierszenbaum, histologie et biologie cellulaire (une introduction à l'anatomie pathologique) 1ère édition, 2006, de boeck
www.histology.be
dictionnaire médical (version 2016-1) : dictionnaire.academie-medecine.fr
la liste complète des ouvrages utilisés est présentée dans les notes des cours de physiopathologie et de tp biologie

Supports

syllabus

www.histology.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogation dispensatoire durant le quadrimestre (dispense accordée si \geq ou = 14/20).

Evaluation continue : consiste en des interrogations de laboratoire : cote de TJ = 20% de la note finale au Q2.

Examen écrit Q2=80% de la note finale.

Examen écrit Q3 = 85% de la note (report de la cote de TJ non récupérable : 15%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20	Evc	15
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	85

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Interrogation dispensatoire durant le quadrimestre (dispense accordée si \geq ou = 14/20). La dispense est perdue en cas d'examen à représenter au Q3.

Examen écrit Q2=80% de la note finale.

Examen écrit Q3 = 85% de la note (report de la cote de TJ non récupérable : 15%)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).